

Saint-Louis, Jan 3 A011 2024

RECTORAT

NOTE D'INFORMATION

(Année académique 2024/2025)

Objet : dépôt des demandes d'admission en régime salarié.

Il est porté à la connaissance des personnes intéressées que les dossiers de demande d'admission seront reçus, au bureau courrier du Rectorat, du <u>lundi 19 août au vendredi</u> <u>04 octobre 2024 à 17 heures</u>.

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- un formulaire de demande d'admission à télécharger sur www.ugb.sn;
- des copies légalisées de l'attestation de réussite et du relevé de notes du dernier diplôme;
- des copies légalisées de l'attestation de réussite et du relevé de notes du baccalauréat;
- Un ordre de service (autorisation du supérieur).

Le Recteur Président du Conseil academique

BP: 234 *

LARGE DIFFUSION